

ABF - Élections 2016
Groupe régional Franche-Comté
Bulletin de vote

Le vote se déroule en 2 étapes mais sur un même bulletin :

1 Vote pour le Conseil d'administration

Vous pouvez supprimer un nom ou plusieurs en le(s) barrant

Rappel : le CA peut comporter, selon les statuts, de 6 membres minimum à 20 membres maximum

2 Vote pour le Bureau régional (article 5 des statuts)

Le bureau doit comporter 4 membres minimum. La répartition des postes se fera en interne une fois les membres élus (à l'exception de celui du président).

a) vote pour les postes de vice-présidents, trésorier, secrétaires...

b) vote du président du groupe

Vous pouvez supprimer un nom ou plusieurs en le(s) barrant

1^{er} vote pour le Conseil d'administration du groupe régional

(Barrer distinctement le(s) nom(s) des personnes que vous ne souhaitez pas élire)

Candidats au Conseil d'administration	
ALLEGRINI Sabine	
CHEVRIER Charline	
CONVERS Laure	
FROMENTIN Gaël	
HERREN Véronique	
HUBSCHER Agnès	
LAPPRAND Virginie	
LE BRETTON Christine	
MONOT Marie-Paule	

2^{ème} vote pour le Bureau du groupe régional pour les postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire (barrer distinctement le(s) nom(s) des personnes que vous ne souhaitez pas élire)

Votre vote ne sera valable que si vous avez voté préalablement pour ce candidat au conseil d'administration

a) Candidats pour les postes des vice-présidents, trésorier, secrétaire...	
ALLEGRINI Sabine	
CONVERS Laure	
FROMENTIN Gaël	
HERREN Véronique	
HUBSCHER Agnès	
LAPPRAND Virginie	
LE BRETTON Christine	
MONOT Marie-Paule	

b) Candidats au poste de président	
HERREN Véronique	

Modalités pour le vote par correspondance

- Insérer le bulletin de vote dans une enveloppe vierge sans mention d'aucune sorte
- Mettre cette enveloppe dans une autre enveloppe libellée à l'adresse du groupe régional en inscrivant la mention « ABF Élections 2016 »
- Inscrire au verso son nom et son numéro d'adhérent
- Apposer sa signature sur la bande adhésive